

Braccio, Nadia

De: Raymonde Beauchamp [raymonde@rb2.ca]
Envoyé: 21 janvier 2014 14:03
À: Greffe
Cc: Robert Brunet; Estelle Bossé
Objet: À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

ATTENTION: Mme Louise Pelletier

OBJET : À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

Madame,

Après avoir envoyé les lettres nécessaires à Hydro-Québec leur faisant savoir que pour des raisons de santé, (migraines causées par les ondes) je refusais d'avoir un nouveau compteur, lundi le 20 janvier, vers 19h50, j'ai reçu un appel d'une dame de l'Hydro qui m'a dit qu'un installateur était dans notre secteur et que notre compteur serait changé, malgré mes demandes de ne pas le faire.

Elle m'a encore une fois parlé des prix punitifs ridicules pour garder le vieux compteur ainsi que du 17\$ par mois pour l'usage par la suite.

Cette dame m'a aussi dit que, malgré mon refus dans les lettres et sur l'affiche installée près du compteur, et bien que ma cour soit clôturée, on changerait quand même le compteur SANS ME CONSULTER SUR LE GENRE DE COMPTEUR.

Je dois ajouter qu'alors que nos voisins étaient absents, leur compteur a été changé, malgré le moratoire déclaré par la ville de Dorval.

Pour des raisons de santé et pour une question de libre choix:

Je tiens à garder mon compteur électromécanique sans frais punitifs.

Je demande donc à la régie de déposer dans les plus brefs délais mon témoignage aux dossiers R -3854-2013 et R -3863-2013.

Merci à l'avance pour votre coopération.

Raymonde Beauchamp

257 Av. Lepage

Dorval (Qc) H9S 3E7

